

Urgence climatique : faut-il enterrer l'objectif des 2°C ?

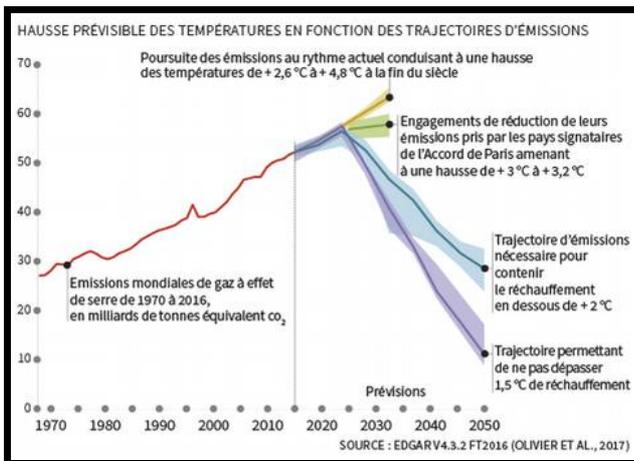
A l'enthousiasme exagéré autour de l'Accord de Paris va-t-il se substituer un pessimisme généralisé sur l'impossibilité de maintenir le réchauffement climatique en deçà des 2°C ? Faut-il enterrer l'objectif des 2°C ou bien les nombreuses décisions politiques et économiques des Etats et des entreprises qui ne sont pas à la hauteur du défi climatique ?

« La bataille des 2°C est presque perdue » titre [Le Monde](#). « Limiter à 2°C le réchauffement climatique est extrêmement improbable » surenchérit [France Info](#). Tandis qu'[Europe 1](#) ou [Libération](#) reprennent l'adjectif de « catastrophique » utilisé par l'ONU pour caractériser l'écart entre les engagements que les Etats ont mis sur la table et ce qu'il faudrait faire pour rester en deçà des 2°C. Reconnaissons que le huitième [Emission Gap Report](#) du Programme des Nations-Unies pour l'environnement, présenté ce 31 octobre à Genève, n'est pas passé inaperçu, notamment en raison des termes alarmistes utilisés par son directeur Erik Solheim.



A juste titre...

Il suffit d'un graphique pour prendre conscience du problème : l'écart (gap) entre les engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) annoncés en 2015, en amont de la COP21, et le niveau qu'ils devraient atteindre pour maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà des 2°C fixés par l'article 2 de l'Accord de Paris, est gigantesque. A supposer que les Etats fassent tout parfaitement, à compter de 2030, en matière de réduction d'émission, les calculs des scientifiques montrent en effet que les engagements des Etats pour la période 2020-2030 ne représentent qu'un tiers de ce qu'il faudrait faire. C'est peu.



Graphique issu du rapport du PNUE 2017

Graphiquement, c'est frappant.

Mathématiquement, c'est indiscutable : au rythme actuel, ce sont entre 11 et 13 gigatonnes de CO2 équivalent (GtCO2e) qui seront relâchés en trop dans l'atmosphère en 2030 pour rester en deçà des 2°C (sur un total d'environ 55 gigatonnes). Et bien plus pour rester en deçà des 1,5°C.

Rien de neuf pourtant : on connaît les données du problème depuis longtemps, dès avant la COP21.

Cet écart entre « le réel » et « le souhaitable » n'est pas nouveau. Pas plus que les études de l'ONU et du PNUE qui en font la démonstration. A J-30 de la COP21, l'ONU publiait déjà [une étude](#) – que [nous commentions ici](#) – montrant la gravité de cet écart.

Aggregate effect of the communicated intended nationally determined contributions

Aggregate effect of the intended nationally determined contributions until 2030

33. The implementation of the communicated INDCs is estimated to result in aggregate global emission levels⁹ of 55.2 (52.0 to 56.9) Gt CO₂ eq in 2025 and 56.7 (53.1 to 58.6) Gt CO₂ eq in 2030. The global levels of emissions in 2025 and 2030 were calculated by adding the estimated aggregate emission levels resulting from the implementation of the communicated INDCs (41.7 (36.7 to 47.0) Gt CO₂ eq in 2025 and 42.9 (37.4 to 48.7) Gt CO₂ eq in 2030) to the levels of emissions not covered by the INDCs.⁹ Aside from various uncertainties in the aggregation of the INDCs, these ranges capture both unconditional and conditional targets. Global cumulative CO₂ emissions after 2011¹⁰ are expected to reach 541.7 (523.6–555.8) Gt CO₂ in 2025 and 748.2 (722.8–771.7) Gt CO₂ in 2030.

Extrait de l'étude ONU du 30 octobre 2017

Dès la PreCOP de novembre 2015, réunion de « haut niveau » en présence de Laurent Fabius et de ministres du monde entier, j'avais affirmé ([texte disponible ici](#)), au nom de la coalition d'ONG Climate Justice Now, que cet écart entre les 3°C ou plus, le réel, et les 2°C au moins, le souhaitable, n'était pas « un bon point de départ pour aller plus loin », comme l'affirmaient alors les architectes de l'accord de Paris, mais que c'était « le point de départ pour de nouveaux et plus nombreux crimes climatiques dans le futur, aux quatre coins de la planète ». Une gravité inlassablement martelée depuis, appelant les Etats à revoir leurs engagements à la hausse pour résorber cet écart injustifiable.

Que s'est-il passé lors de la COP21 ? Depuis ?

Logiquement, il était attendu de la COP21 qu'elle serve à résorber cet écart entre le réel et le souhaitable, c'est-à-dire que les Etats se partagent l'effort supplémentaire

nécessaire pour satisfaire les objectifs globaux qu'ils allaient assigner à la communauté internationale. Il n'en a rien été. Cette tâche, importante s'il en est, a été reportée à plus tard. Un peu comme si vous décidiez de commencer par nettoyer les rebords de votre marmite quand celle-ci commence à déborder plutôt que réduire fortement la puissance du feu de la cuisinière, pour éviter la catastrophe.

Logiquement bis, ce qui n'avait pas été fait lors de la COP21 aurait du être fait depuis ou, a minima, être en cours de négociation. Il n'en a rien été non plus. Pas plus lors du processus de ratification de l'Accord de Paris, entré en vigueur il y a tout juste un an, que lors de la COP22 à Marrakech en 2016 ou lors des réunions préparatoires à la COP23 – qui se tient à Bonn du 6 au 17 novembre – il n'a été question de combler ce fossé. Plus catastrophiste qu'à l'accoutumée, la communication du PNUE va-t-elle contribuer à faire bouger les lignes lors de la COP23 ? Rien n'est moins sûr tant son ordre du jour est principalement technique, portant sur la mise en œuvre des différents dispositifs prévus dans le cadre de l'Accord de Paris.

Alors faut-il enterrer l'objectif des 2°C ?

Frappés par l'étude et le graphique publiés par le PNUE, certains commentateurs attentifs aux enjeux climatiques n'y vont pas par quatre chemins : « On ne va pas se mentir, c'est mort » **affirme** ainsi un chercheur réputé et attentif à ces questions. Ce n'est pourtant pas ce qu'affirme le PNUE qui trace une ligne de crête, exigeante mais praticable, pour combler l'écart d'ici à 2030 et faire en sorte que « les objectifs de l'Accord de Paris puissent encore être atteints ». Avec plus de 70% des émissions de GES liées à la combustion des énergies fossiles et à l'industrie du ciment, les premières cibles sont claires : sortir du charbon aussi vite que possible en arrêtant d'investir dans les énergies fossiles.

Sans rentrer dans le détail des politiques publiques internationales et nationales qui devraient être menées – nous les avons longuement développées dans le livre *Sortons de l'âge des Fossiles* et nous y reviendrons dans les jours prochains – il nous semble qu'il ne faut pas se tromper d'interprétation : le PNUE ne dit pas qu'il faut enterrer l'objectif des 2°C.

Que dit le PNUE alors ? Qu'il est « inacceptable », terme du **communiqué du PNUE**, de ne pas s'atteler dès aujourd'hui à tout faire pour « respecter la promesse que nous avons faite à nos enfants de protéger leur avenir ».



C'est le manque d'ambition climatique des Etats qu'il faut enterrer.

Disons-le autrement : ce n'est pas l'objectif des 2°C qu'il faut enterrer mais les décisions politiques et économiques qui ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Voici quelques exemples d'une liste non exhaustive de décisions récentes qui n'auraient jamais du être prises :

- quand une commission d'experts conclut que **le CETA n'est pas climato-compatible**, il est « inacceptable » qu'Emmanuel Macron et le gouvernement entérinent sa mise en application provisoire ;
- quand on annonce vouloir mettre fin à l'exploration et l'exploitation des énergies fossiles sur le territoire national comme le prétend Nicolas Hulot avec sa loi sur les hydrocarbures, il est « inacceptable » de **multiplier les exemptions pour préserver les intérêts des industriels** et de refuser de limiter les importations d'énergies fossiles ;
- quand on affirme que les dérèglements climatiques sont une priorité gouvernementale, il est « inacceptable » de **supprimer le Fonds Vert français** qui doit soutenir les efforts de la Polynésie et de la Nouvelle Calédonie, à peine un mois après Irma et seulement quelques jours avant la COP23 ;
- quand on prétend assumer un rôle moteur dans la lutte contre le réchauffement climatique, il est « inacceptable » de revoir ses ambitions à la baisse **comme vient de le faire l'Union européenne**, avec la bénédiction du gouvernement français ;
- etc.

Alors, oui, il est temps d'enterrer des politiques et des réflexes du siècle passé qui conduisent à un réchauffement climatique insupportable.

Mais n'enterrons pas le seul article de l'Accord de Paris qui lui donnait un peu d'ambition : la barre des 2°C doit rester l'horizon indépassable des objectifs de politique climatique nationale et internationale.

Demain, et c'est une bataille que nous devons mener aujourd'hui, les Etats, les multinationales et autres acteurs économiques qui contreviennent à cet objectif doivent même pouvoir être sanctionnés pour cela. L'Accord de Paris ne le permet pas. Trouvons d'autres moyens pour qu'il en soit ainsi. Ce devrait être un des enjeux de la COP23 : si les politiques menées par les Etats sont actuellement « inacceptables » comme l'affirme le PNUE, alors elles doivent pouvoir être sanctionnées.

Maxime Combes

Economiste, membre d'Attac France

Auteur de *Sortons de l'âge des fossiles*, Manifeste pour la transition

maxime.combes@gmail.com

+33 6 24 51 29 44

